

NATIONS UNIES



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE

**2522<sup>e</sup>** SÉANCE : 28 MARS 1984

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2522) .....	1
Adoption de l'ordre du jour .....	1
Lettre, en date du 22 mars 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16431) .....	1

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## 2522<sup>e</sup> SÉANCE

Tenue à New York le mercredi 28 mars 1984, à 10 h 30.

*Président* : M. Javier ARIAS STELLA (Pérou).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Chine, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Haute-Volta, Inde, Malte, Nicaragua, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, République socialiste soviétique d'Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zimbabwe.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2522)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 22 mars 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16431).

*La séance est ouverte à 11 h 40.*

### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettre, en date du 22 mars 1984, adressée au Président du Conseil de sécurité par le chargé d'affaires par intérim de la mission permanente de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/16431)**

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des lettres des représentants de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Pologne, de la République arabe syrienne, du Viet Nam et du Yémen démocratique par lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

*Sur l'invitation du Président, M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne) prend place à la table du Conseil; M. Natorf (Pologne), M. El-Fattal (République arabe*

*syrienne), M. Le Kim Chung (Viet Nam) et M. Al-Ashtal (Yémen démocratique) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.*

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Le Conseil se réunit aujourd'hui pour répondre à la demande présentée dans la lettre en date du 22 mars 1984 adressée au Président du Conseil par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

3. Je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil sur le texte d'une lettre en date du 20 mars 1984 adressée au Président du Conseil par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne [S/16425].

4. Le premier orateur est le Secrétaire du Comité du peuple du Bureau populaire de liaison pour les affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne, M. Ali Abdusalam Treiki. Je lui souhaite la bienvenue et l'invite à faire sa déclaration.

5. M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, hier j'ai eu l'occasion de vous adresser mes félicitations au nom de la Jamahiriya arabe libyenne. J'ai le plaisir aujourd'hui de dire à nouveau notre satisfaction devant la façon remarquable dont vous dirigez les travaux du Conseil.

6. Au cours de l'année écoulée, le Conseil s'est réuni deux fois pour examiner les actes de provocation et d'agression commis contre la Jamahiriya arabe libyenne par les Etats-Unis. Il s'est également réuni à plusieurs reprises pour examiner les actes de provocation, d'agression et même d'occupation commis par le Gouvernement américain contre les territoires de petits pays non alignés — par exemple, l'agression constante commise par ce gouvernement contre le Nicaragua et son invasion et son occupation de la Grenade.

7. Aujourd'hui, nous nous réunissons pour examiner la situation dangereuse, voire explosive, due à la provocation et au harcèlement de la Libye par les Etats-Unis, qui pourraient entraîner la détérioration de la situation dans la région et menacer la paix et la sécurité internationales.

8. Comme je l'ai dit hier [2521<sup>e</sup> séance], j'aimerais que la représentante des Etats-Unis, même si elle représente

une superpuissance, ait l'amabilité de se trouver ici pour entendre les représentants de petits Etats Membres. Peut-être l'excuse de son absence est-elle qu'il lui est difficile d'entendre la vérité; la vérité est amère et pourrait la troubler. Mais je suis certain que son adjoint lui communiquera dans leur totalité les vérités qui seront prononcées ici.

9. J'estime qu'il est plutôt inutile d'entrer dans les détails, déjà exposés au Conseil, concernant les actes d'agression, de provocation et de harcèlement auxquels les Etats-Unis ne cessent de se livrer contre la Jamahiriya, sa révolution et ses dirigeants. Ma délégation a parlé de tous ces actes aux réunions du Conseil tenues les 22 et 23 février 1983 [2415<sup>e</sup> à 2418<sup>e</sup> séances] et en août de la même année [2464<sup>e</sup>, 2466<sup>e</sup> et 2468<sup>e</sup> séances]. En outre, elle a adressé au Secrétaire général et au Président du Conseil plusieurs lettres contenant une description détaillée des actes d'agression et de provocation américains.

10. Les raisons des différends existant entre les Etats-Unis et la Jamahiriya ne sont pas nouvelles; elles remontent aux premiers jours de la grande révolution de septembre en Libye. Avant la révolution, la Libye était l'un des protectorats des Etats-Unis. Les Etats-Unis avaient cinq bases militaires sur le territoire de la Jamahiriya et des monopoles américains exploitaient le pétrole de la Jamahiriya, qui à l'époque se vendait à 1,50 dollar le baril. Les Etats-Unis se sont servis de leurs bases installées en territoire libyen pour lancer, en 1956, un acte d'agression contre la nation arabe et pour attaquer l'Egypte. Ces bases agressives en territoire libyen ont été utilisées à plusieurs reprises pour lancer des actes d'agression contre les Etats de la région.

11. Au tout début de la révolution, ces bases ont été liquidées; la base aérienne de Willis a été rebaptisée; elle s'appelle maintenant Umm Aitiqah. La représentante des Etats-Unis a dit que deux avions avaient été photographiés alors qu'ils décollaient de cette base. Umm Aitiqah, nom donné à ladite base, était une petite fille de 6 ans qui fut tuée près de cette base lors d'un bombardement américain au cours d'un entraînement militaire par l'aviation américaine. Ce fait n'est peut-être pas connu, et je pense que la représentante des Etats-Unis elle-même l'ignore.

12. La Jamahiriya arabe libyenne venait à peine d'être fondée qu'un blocus économique et une campagne de harcèlement militaire étaient déclenchés contre elle. Les forces aériennes américaines ont violé au moins 336 fois l'espace aérien libyen au cours de ces dernières années; des actes de provocation ont été commis par la marine des Etats-Unis, dont le plus récent a été l'envoi d'un porte-avions dans nos eaux territoriales; nos avions ont été attaqués et des avions à réaction libyens ont été abattus, comme les membres du Conseil le savent. De plus, les Etats-Unis essaient de susciter l'inimitié d'autres pays,

dont des Etats frères, contre la Jamahiriya; dans ce but, ils ont mené une campagne politique qui nous est hostile, ils ont tenté d'entraver les relations entre les Etats arabes et ont insisté un blocus culturel. Cette hostilité a atteint un point tel que, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, une loi interdisant aux étudiants libyens d'étudier certains sujets, tels que l'ingénierie nucléaire et l'aéronautique, a été adoptée. On doit ajouter à tout cela la campagne vicieuse de diffamation qui est actuellement menée par les media contre mon pays et la torture d'étudiants libyens.

13. Hier, la représentante des Etats-Unis a fait état d'un incident au cours duquel un étudiant libyen, ici, avait été battu et blessé par un agent de la Central Intelligence Agency des Etats-Unis (CIA). Durant le procès, l'agent de la CIA a dit qu'il avait tiré sur cet étudiant, qui l'avait attaqué, pour lui donner un avertissement afin qu'il ne continue pas de donner son appui à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Tels sont les faits relatifs à l'incident dont la représentante des Etats-Unis a parlé et qui ont d'ailleurs été rapportés dans les journaux américains.

14. Pourquoi tous ces actes hostiles sont-ils perpétrés contre la Libye? Ils sont dus principalement à l'attitude de la Libye à l'égard de la question palestinienne. Lorsque j'ai rencontré le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis en poste sous le gouvernement Carter, il m'a dit qu'il n'y avait absolument aucun problème entre nous si ce n'est la position adoptée par la Libye à l'égard de la question palestinienne, car la Libye, a-t-il dit, appuyait le terrorisme. Je lui ai répondu: "Définissons d'abord ce qu'il faut entendre par terrorisme." Nous établissons des distinctions: nous sommes contre le terrorisme, mais nous ne pouvons accepter que les Palestiniens, qui défendent leur droit de libérer les territoires leur appartenant, soient qualifiés de terroristes; nous ne pouvons accepter non plus que le même terme soit employé pour désigner les révolutionnaires d'Afrique du Sud et de la South West Africa People's Organization. Mais, comme je l'ai dit hier, selon la logique américaine, les Palestiniens sont des terroristes mais les rebelles au Nicaragua sont des combattants de la liberté.

15. Le Sous-Secrétaire d'Etat des Etats-Unis aux affaires africaines déclare que la Libye est à l'origine de l'avortement de toutes les tentatives faites par son gouvernement pour instaurer la paix dans le monde arabe. C'est pourquoi son pays a lancé une campagne d'hostilité, de provocation et de harcèlement contre la Libye. La politique américaine dans la région arabe — résultant de l'appui fourni à l'entité sioniste et à son occupation — n'a pas été dénoncée par le colonel Kadhafi ou par Hafez Al-Assad, mais par le roi Hussein. Je ne pense pas qu'on puisse dire de lui ce qu'on dit de Muammar Kadhafi ou d'Hafez Al-Assad. Le roi Hussein a déclaré que la politi-

que des Etats-Unis est une politique partiiale. C'est la politique d'Israël, car il n'y a aucune différence entre Israël et les Etats-Unis.

16. Ils nous disent : "Vous, les Libyens, ou vous acceptez l'occupation israélienne et l'élimination de l'OLP et du peuple palestinien, ou vous serez éliminés, dressés les uns contre les autres, et la révolution libyenne sera attaquée." Ils sont contre la politique libyenne parce que la Libye, disent-ils, pratique le terrorisme. Mais de quel terrorisme est-il question ? J'ai parlé hier du terrorisme américain. Le Shah d'Iran était un ami et un allié des Etats-Unis; il était protégé par les Etats-Unis bien qu'il eût tué des milliers d'innocents et déplacé des milliers de familles. La même chose vaut pour Somoza — lui non plus n'était pas un terroriste, c'était un ami des Etats-Unis — et pour Batista à Cuba, et j'en passe. Les Etats-Unis ont eu recours à un grand nombre d'agents et de terroristes qui ont fait couler le sang des peuples.

17. La manifestation la plus récente de la politique hostile que mènent les Etats-Unis contre la Libye a été l'envoi d'avions du type AWACS dans notre région, ce qui constitue un acte de provocation envers mon pays. Pourquoi ces avions AWACS ont-ils été envoyés dans notre région ? Ils disent que c'est parce qu'il y aurait une menace libyenne, contre le Soudan — cela est une répétition des événements qui se sont produits l'année dernière — et parce que deux Etats arabes auraient demandé l'envoi de ces avions. La population de la Libye compte 3 millions d'habitants; la population de l'Egypte et du Soudan représente 70 millions d'habitants. Je tiens à assurer le représentant des Etats-Unis qu'il sera déçu s'il s'attend à ce qu'il y ait une guerre entre les Etats arabes; la Libye, l'Egypte et le Soudan sont en guerre contre l'impérialisme américain, qui est hostile aux Arabes et est l'allié d'Israël.

18. Le problème fondamental, c'est que la politique des Etats-Unis est totalement contrôlée par le sionisme, qui l'utilise pour servir ses propres intérêts et qui cherche à détruire la région arabe. Non seulement cela provoque des dissensions aux Etats-Unis mais cela nuit à leurs intérêts mêmes. Les élections américaines en sont un bon exemple. Les candidats donnent l'impression de se livrer à une campagne électorale en Israël plutôt qu'aux Etats-Unis. Hart, Mondale, Reagan se bousculent pour déclarer qu'ils approuvent le transfert à Jérusalem de l'ambassade américaine en Israël. Comme l'a dit le *Christian Science Monitor* l'année dernière, Begin est plus puissant au Congrès que le Président des Etats-Unis lui-même. C'est bien vrai. Le Président américain, qui est le président du pays le plus puissant du monde, rencontre régulièrement des personnes appartenant au groupe de pression sioniste afin de connaître leur point de vue sur la question de savoir si des armes peuvent être livrées à la Jordanie. Il avait décidé que oui, puis il est revenu sur sa décision quand il est

devenu évident que le roi Hussein était un Arabe bien décidé à ne pas sacrifier les intérêts de la nation arabe.

19. Il n'y a pas à proprement parler de problème entre la Libye et les Etats-Unis. C'est entre la nation arabe et les Etats-Unis qu'il y en a un. Le sénateur Jackson a un jour déclaré que le seul ami des Etats-Unis dans la région était Israël, et il a parlé des Etats arabes qui servent les intérêts des Etats-Unis comme d'agents, même s'ils se déclarent modérés et amis des Etats-Unis.

20. La politique des Etats-Unis dans la région encourage l'agression. Les Etats-Unis tiennent-ils tant à protéger l'Egypte et le Soudan ? Depuis quand ? Comme je l'ai mentionné hier, l'Egypte n'a-t-elle pas été attaquée et détruite par des armes américaines ? Les Etats-Unis n'ont-ils pas essayé d'employer la force contre Abdel Nasser et de lui causer toutes sortes de problèmes, la CIA allant même jusqu'à tenter de l'assassiner ? Depuis quand les Américains tiennent-ils tant à protéger fraternellement le Soudan ? Ce qu'ils attendent du Soudan, c'est qu'il soit opposé au nationalisme arabe, à la nation arabe et à la Libye.

21. Nous autres petits pays, notre lot c'est d'être en proie à l'agression, c'est de ne pas avoir le droit de décider de notre politique. Le seul choix que nous ayons, c'est de jouer le rôle d'agents ou d'être attaqués, détruits et confrontés à des actes de provocation. L'historique de l'agression américaine contre les petits pays est bien connu de chacun des membres du Conseil. Cela va des actes de subversion à l'attaque directe, comme au Nicaragua, ou à l'invasion, comme à la Grenade. J'ai en mémoire quelques-unes des opérations menées à bien par la CIA et par le Gouvernement américain et je n'ai pas oublié l'historique des différents gouvernements américains en Amérique latine depuis la doctrine Monroe, qui signifie occupation et privations. Après ma visite au Nicaragua l'année dernière, j'ai dit être choqué de constater que ce pays était dans un état de sous-développement plus profond encore que nombre de pays de notre région. Mais la chose la plus importante pour les Etats-Unis, c'était de conserver Somoza au pouvoir — Somoza, qui assassinait son peuple, tout comme Batista d'ailleurs.

22. Je me souviens aussi de l'occupation du canal de Panama, des changements de régime, de l'occupation de la République dominicaine et des autres actes d'agression commis contre pratiquement tous les Etats d'Amérique latine. Je n'ai pas l'intention de remonter jusqu'à ce qui s'est passé au Panama en 1909 et 1920 en ce qui concerne le gouvernement du général Jacobo, au Guatemala en 1958 et 1964, ou encore au Chili, où le président Allende fut assassiné en 1973. En 1961, la CIA a organisé un coup d'Etat militaire en El Salvador et a lancé une agression contre Cuba. Elle a organisé des manœuvres subversives au Brésil. En 1964, les forces américaines stationnées au

Panama ont lancé une attaque contre ceux qui participaient à une manifestation de masse. En 1950, les forces armées américaines ont débarqué en République dominicaine. Depuis 1979, les Etats-Unis s'efforcent par tous les moyens de renverser le régime progressiste au Nicaragua. J'ai déjà mentionné ce qui s'était passé à la Grenade en 1983.

23. Des événements semblables se sont produits en Afrique. En 1961, au Congo, Lumumba fut assassiné par des agents des Etats-Unis. En 1966, les Américains ont organisé le coup d'Etat qui devait renverser le président Kwame Nkrumah au Ghana. Les Etats-Unis financent l'UNITA [*Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola*] de Savimbi, qui lance ses attaques contre l'Angola avec l'aide du Gouvernement des Etats-Unis. Celui-ci, qui a tant à cœur de trouver une solution aux problèmes de l'Afrique australe, est le principal bailleur de fonds des bandes de l'UNITA. Mieux encore, il livre au rebelle Hissein Habré, au Tchad, toutes sortes d'armes pour tuer son propre peuple.

24. Mais n'oublions pas ce qui s'est passé en Iran — le gouvernement Mossadegh renversé pour avoir nationalisé le pétrole — et les perpétuelles provocations dont font aujourd'hui l'objet les dirigeants de différents pays.

25. Enfin, il y a les tentatives d'assassinat ou de liquidation. Nous avons entendu dire que le président Reagan avait prévu une somme de 20 millions de dollars pour l'assassinat du colonel Kadhafi et de Khomeiny. Telles sont les activités humanitaires des Etats-Unis, dont la politique est contrôlée par la politique sioniste dans notre région.

26. Mon pays fait l'objet d'une agression permanente. La Jamahiriya et d'autres petits pays comme la Grenade, l'Angola, le Mozambique, le Viet Nam, l'Afghanistan et la Pologne doivent sans cesse faire face à des actes de provocation. Il n'est pas de petit pays dans le monde qui ne soit à l'abri de l'agression américaine.

27. La politique de l'actuel Gouvernement des Etats-Unis, qui repose sur l'affrontement, l'agression et le déploiement de missiles, pourrait bien entraîner le monde dans une guerre. Depuis quelques années, le monde traverse la période la plus sombre qu'il ait connue par la faute de ce gouvernement, qui n'a cure de moralité ou de normes internationales. Si l'on se penche sur les décisions et résolutions de l'Organisation des Nations Unies, on s'aperçoit que ce gouvernement ne manque jamais une occasion d'appuyer l'agression. Les résolutions de l'année dernière seulement montrent l'ampleur de cette politique et combien elle est dangereuse. Des actes d'agression sont perpétrés contre de petits Etats simplement parce qu'ils refusent de se soumettre à la politique américaine et d'accepter l'intervention américaine.

28. En tant que petit Etat, quel intérêt pourrions-nous bien avoir à entretenir des relations anormales avec les Etats-Unis ? Nous souhaitons le dialogue. Les petits Etats non alignés veulent établir des relations équilibrées, fondées sur l'intérêt mutuel. Nous n'acceptons pas d'être des agents. Nous n'acceptons pas d'être des Somoza, des Batista ou le Shah d'Iran. La Jamahiriya a sacrifié plus de la moitié de sa population dans une longue guerre contre les fascistes. Nous n'accepterions pas d'être des agents; nous n'accepterions pas d'avoir des bases militaires américaines, ni d'ailleurs toutes autres bases étrangères.

29. Je me rends compte que le Conseil de sécurité — bien qu'il soit pleinement convaincu, comme c'était le cas l'année dernière, de la gravité de la politique agressive du Gouvernement des Etats-Unis — restera paralysé parce que ce gouvernement a le droit d'opposer son veto à toute résolution du Conseil, comme ce fut le cas l'année dernière pour la Grenade et comme il l'a fait dans d'autres cas. Mais nous sommes certains que le peuple américain trompé, dont l'argent est mis au service de l'agression, dont l'argent sert l'entité sioniste, à un moment où le chômage s'intensifie et où le peuple américain cherche à joindre les deux bouts, jouera un rôle important pour dissuader le Gouvernement des Etats-Unis, comme il se doit de le faire.

30. La persistance de la politique hostile à la nation arabe et à la Jamahiriya ne fera nullement changer la politique de la nation arabe. La nation arabe ne saurait accepter ni l'occupation ni le sionisme; elle ne peut pas accepter l'agression. Cette politique portera préjudice aux intérêts des Etats-Unis dans la région et ailleurs.

31. Mais, de temps en temps, la voix de la raison se fait entendre aux Etats-Unis. Je vais maintenant citer certaines observations que le sénateur Dodd a faites l'année dernière en réponse au président Reagan à une réunion conjointe du Congrès consacrée à la discussion de la politique du président Reagan en Amérique centrale. Le sénateur Dodd a dit :

“Nous ne pouvons pas subir les conséquences que peut entraîner la poursuite d'une politique aussi importante fondée sur l'ignorance. Le fait est que, en 1983, certaines hautes personnalités semblent savoir très peu de choses sur cette région, tout comme nous savions très peu de choses sur l'Indochine en 1963. Les peuples d'Amérique centrale vivent dans une misère terrible. Ils ne peuvent pas se nourrir s'ils ont faim; ils ne peuvent pas trouver de médecin s'ils sont malades. Ils vivent dans des bidonvilles dépourvus d'installations sanitaires et autres; ils n'ont même pas d'eau fraîche. La plupart sont analphabètes. Pour les cinq Etats de langue espagnole de la région, il faut toute une année pour produire ce que notre nation produit en moins de trois jours. Si l'Amérique centrale n'avait été si pauvre, il n'y aurait pas eu de révolution.”

Il a également déclaré :

“C’est la formule même de l’échec. Nous choisissons toujours le perdant. Les Américains savent que nous nous sommes déjà engagés dans cette voie. Cela n’entraîne qu’une série interminable d’interventions.”

Il se dit ensuite :

“Le Gouvernement des Etats-Unis dépense un milliard de dollars pour faire face à l’armée révolutionnaire d’El Salvador, qui compte environ 7 000 hommes. Ceci représente presque 140 000 dollars pour chaque révolutionnaire. C’est là une politique perdante, la politique d’agression menée contre des peuples affamés.”

Voilà la politique du Gouvernement des Etats-Unis.

32. Les Etats-Unis admettent impudemment qu’ils ont envoyé des avions AWACS pour espionner la Libye. M. Shultz lui-même l’a reconnu. Hier, la représentante des Etats-Unis s’est vantée du fait que son gouvernement possède des photographies. C’est reconnaître l’espionnage et l’usage de la reconnaissance aérienne. Son gouvernement déclare de façon menaçante que si la Libye essaie d’attaquer ces avions hostiles cela entraînera de graves conséquences. Comme je l’ai dit hier, nous sommes censés accueillir les avions à réaction chargés de commettre des actes d’agression tout simplement parce que ce sont des avions américains battant pavillon américain.

33. En conclusion, je ferai observer que le Conseil de sécurité porte une responsabilité particulière qu’il doit assumer. Il est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et il ne peut pas permettre qu’un de ses membres permanents poursuive une telle politique d’agression contre les peuples dans leur ensemble, une politique d’occupation des territoires de petits pays. Si on laisse persister cette loi de la jungle, on créera un très dangereux précédent, qui ne pourra qu’entraîner la guerre et la destruction. Il est grand temps de dire aux Etats-Unis qu’ils sont pas les gendarmes du monde; ils n’ont pas le droit de se livrer à ces actes d’agression; ils ne sont pas responsables du monde entier. Il faut leur dire qu’ils doivent mettre fin à leurs actes d’agression et que c’est dans l’intérêt du peuple américain lui-même : la politique expansionniste et agressive d’Hitler a conduit l’Allemagne à la destruction. Tout au long de l’histoire, la politique d’arrogance, la diplomatie de la canonnière et la puissance militaire n’ont entraîné que des catastrophes. En définitive, c’est le peuple américain lui-même qui sera victime d’une telle politique d’agression contre toutes les forces éprises de paix et de liberté.

34. Pour terminer, je voudrais rappeler ici les conseils donnés par un journaliste américain dont j’ai parlé hier.

Il a lui-même été victime de discrimination raciale. Il a écrit ce qui suit dans le *Toronto Sun* :

“Peut-être le moment est-il venu pour les dirigeants occidentaux de décider enfin quelles nations méritent vraiment d’être appuyées et lesquelles doivent être laissées à leur propre destin. Comme l’a dit Frédéric le Grand : “Celui qui défend tout le monde ne défend personne””.

35. M. CLARK (Etats-Unis d’Amérique) [*interprétation de l’anglais*] : Les Etats-Unis désirent présenter trois observations seulement.

36. Les AWACS ne sont pas une arme d’agression. Ils ne sont pas un instrument de violence. Ils sont, cependant, des observateurs efficaces. Ils ont été envoyés sur la demande du Gouvernement soudanais après que le Soudan eut été attaqué par la Libye dans les conditions qui ont été examinées en détail au Conseil.

37. Les Etats-Unis comprennent bien pourquoi le Gouvernement libyen préfère que personne n’observe les attaques qu’il lance contre ses voisins : ce sont des actes que l’on préfère commettre furtivement, secrètement et en l’absence.

38. L’action des Etats-Unis est tout à fait conforme au droit international et aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Les voisins de la Libye ont le droit de se défendre; leurs amis ont le droit de les aider tant que leurs actes sont conformes à la Charte et au droit international. L’action des Etats-Unis est conforme à la Charte et au droit international.

39. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l’espagnol*) : L’orateur suivant est le représentant de la République arabe syrienne. Je l’invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

40. M. EL-FATTAL (République arabe syrienne) [*interprétation de l’Arabe*] : Je voudrais tout d’abord présenter mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple guinéens à l’occasion du décès du président Ahmed Sékou Touré. Sa mort constitue pour le tiers monde une perte irréparable. Le Gouvernement et le peuple de la République arabe syrienne éprouvent la plus grande admiration et la plus grande estime pour les immenses victoires remportées par le président Sékou Touré dans sa lutte constante pour la libération de l’Afrique et l’élimination du colonialisme. Le président Sékou Touré fut l’un des premiers dirigeants à se rendre compte des dangers que représentent les plans sionistes pour la paix et la sécurité de la région du Moyen-Orient. Nous n’oublierons jamais le courage dont il a fait preuve en refusant de se conformer aux plans

\* Cité en anglais par l’orateur.

visant à perpétuer le colonialisme. En raison de leur attachement aux principes, son peuple et lui-même ont dû faire face à de nombreux problèmes. Mais, grâce à son courage, il a réussi à briser l'isolement dans lequel le colonialisme l'avait enfermé.

41. La mort du président Sékou Touré représente une perte pour le Mouvement des pays non alignés, dans la création et le développement duquel le président Sékou Touré a joué un rôle essentiel. C'est aussi une perte pour l'Organisation de l'unité africaine, pour l'établissement de laquelle le président Sékou Touré avait lutté. Nous n'oublierons pas non plus la grande contribution qu'il a faite à la création de l'Organisation de la Conférence islamique.

42. Nous saisissons cette occasion pour transmettre, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, nos condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement guinéens ainsi qu'à la famille du défunt. Que son âme repose en paix !

43. Monsieur le Président, qu'il me soit permis avant de commencer ma déclaration d'exprimer notre vive satisfaction de vous voir assumer la présidence du Conseil pour le mois en cours. Nous sommes persuadés que le Conseil, d'ici la fin de votre mandat, se sera enrichi grâce à votre sagesse, à votre habileté, à votre diplomatie remarquable et aussi grâce à votre profonde compréhension des problèmes de la communauté internationale, notamment de ceux des pays en développement.

44. Je voudrais aussi exprimer à votre prédécesseur, M. Shah Nawaz, le représentant du Pakistan, notre gratitude et notre reconnaissance pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux du Conseil au cours d'une période marquée par de graves événements. Grâce à sa profonde compréhension des raisons qui sous-tendent les crises internationales qui affligent notre monde, il a réussi à diriger les travaux du Conseil avec objectivité et sagesse. Nous lui exprimons notre respect et notre admiration.

45. Nous participons au présent débat pour exprimer notre vive inquiétude devant les menaces qui pèsent sur la Jamahiriya arabe libyenne. Ces menaces sont représentées par des mouvements militaires américains suspects et par des provocations qui visent à instaurer un climat propice à une agression contre un Etat frère, agression qui n'est qu'un maillon supplémentaire dans la chaîne d'actes d'agression lancés globalement par les Etats-Unis contre les Etats et les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique centrale.

46. Nous participons à la présente discussion pour lancer un appel au Conseil et lui demander de remplir les responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies et de

mettre un terme à la politique que les Etats-Unis mènent par la force des armes ou la menace du recours aux armes sous le prétexte de protéger des intérêts américains. Notre monde a-t-il été créé pour servir les intérêts américains et n'existe-t-il sur terre d'autres intérêts nationaux légitimes que ceux qui servent les Etats-Unis ou qui vont dans le sens de l'hégémonie et de l'exploitation américaines ?

47. Nous savons d'avance que le Conseil ne parviendra pas à prendre une décision permettant de contrecarrer l'impérialisme et l'arrogance des Etats-Unis, qui fondent leur supériorité sur la puissance militaire et se livrent à une multitude d'actes militaires dans de nombreuses parties du monde, mais nous n'en sommes pas moins persuadés que cette discussion en elle-même est utile parce qu'elle aide à mieux comprendre l'un des plus grands problèmes qui se pose depuis la seconde guerre mondiale : le refus des Etats-Unis d'appliquer le principe de la primauté du droit dans les relations internationales et leur recours à la force sur le plan mondial en tant qu'instrument de la politique étrangère américaine.

48. Le monde se trouve déjà au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle grâce à la révolution technologique, mais nous n'exagérerons pas en disant qu'aujourd'hui, dans le domaine des relations internationales, nous voyons malheureusement un retour au XIX<sup>e</sup> siècle, au cours duquel la politique de la force en vue de dominer les peuples et leur destinée a trouvé son apogée.

49. Les tentatives d'hégémonie étrangère dirigées contre la Jamahiriya arabe libyenne doivent être discutées dans le contexte de la politique générale des Etats-Unis visant à assujettir les forces qui croient à la liberté et à la souveraineté et essaient de raffermir leur identité propre et de parvenir au développement économique et social en solidarité avec les forces de libération du monde.

50. De par notre croyance en la justesse de la lutte des peuples qui cherchent à se libérer du joug de la domination et de l'hégémonie étrangères, nous estimons que les Etats-Unis, en dépit de leur immense arsenal classique et nucléaire et de leur énorme potentiel matériel et alimentaire, échoueront dans leur tentative pour créer un monde soumis aux intérêts de l'impérialisme américain, qui sont fondamentalement contraires aux intérêts des peuples. Le tiers monde, malgré ses problèmes et les fléaux qu'il a hérités du colonialisme et de l'exploitation et en dépit de l'austérité et du manque de générosité dont font preuve à son égard les Etats qui pourraient l'aider à instaurer un nouvel ordre international plus juste dans tous les domaines, est capable, grâce à sa solidarité éclairée, à diverses relations de coopération, à son potentiel autochtone et à son autonomie, de résister au chantage américain pratiqué par tous les moyens et dans tous les domaines, même dans ceux de l'alimentation et de l'éducation. Il y a des Etats qui ont résisté et qui continuent de résister

héroïquement à l'emprise américaine. Et il ne fait pas de doute que la Jamahiriya arabe libyenne figure parmi ces Etats. C'est pour cette raison qu'elle est la cible d'une attaque américaine qui fait appel à tous les moyens et qui est contraire à la Charte, aux résolutions de l'Organisation des Nations Unies et aux principes les plus élémentaires de comportement international. En outre, les actes d'agression ouverts et couverts contre le Nicaragua sont une autre preuve que les Etats-Unis sont résolus à menacer tout Etat dont la politique n'est pas conforme à leurs ambitions et à leurs intérêts et qui s'écarte de la sphère de l'hégémonie américaine.

51. Les menaces qui pèsent sur la Jamahiriya arabe libyenne ne sont pas nouvelles. Il s'agit d'une escalade des provocations qui ont commencé en 1969 en raison d'une opposition aux principes de la révolution du 1<sup>er</sup> septembre. Ces provocations se sont accrues et sont devenues plus vicieuses et plus dangereuses depuis 1980, notamment depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Reagan, lequel voit dans le recours à la force l'instrument principal de sa politique étrangère. Il vaut la peine de rappeler que les récentes menaces proférées contre la Jamahiriya arabe libyenne et le renforcement des forces de déploiement rapide dans la région s'inscrivent dans le sillage de l'échec de l'alliance américano-israélienne en vue d'imposer l'accord du 17 mai 1983 à notre pays frère du Liban.

52. Washington, après sa victoire déshonorable contre ce petit pays qu'est la Grenade, a intensifié la tension en Amérique centrale, en Afrique australe, dans le Golfe et au Moyen-Orient, notamment contre la Jamahiriya arabe libyenne. Il a donc dépêché des avions AWACS.

53. On nous dit que les AWACS sont un moyen de défense. Toutes les armes fournies à Israël par les Etats-Unis l'ont été sous le prétexte qu'il s'agissait d'armes défensives. Avons-nous oublié que les armes défensives sont également des armes offensives ? Y a-t-il une distinction ? Les AWACS ne sont-ils pas un moyen d'espionnage ? L'espionnage n'est-il pas le prélude à l'agression ? Par conséquent, le prétexte américain, à savoir que l'espionnage est légitime puisque les AWACS ne sont pas des avions offensifs, n'est pas conforme aux principes du droit international. J'aimerais bien être à même d'aider le représentant des Etats-Unis à transmettre ce message à ceux qui sont ici présents.

54. L'espionnage fait partie d'une opération militaire. Les Etats-Unis ont dépêché des avions AWACS aux fins de provocation et ont envoyé des avions de guerre et des missiles pour créer un nouveau foyer de tension. Ils ont cherché à justifier tous ces actes devant l'opinion publique américaine en déclarant qu'il s'agissait de protéger les intérêts américains menacés et les alliés des Etats-Unis. Mais personne n'a foi en ces allégations. La presse américaine elle-même — dont l'hostilité envers les Arabes et la

partialité envers le sionisme sont bien connues — a révélé les véritables raisons de l'action américaine. Qu'il suffise de rappeler les rapports parus dans la presse qui ont été évoqués au cours de la séance d'hier matin [2520<sup>e</sup> séance] et qui montrent la véritable nature de la crise dans la région et le besoin de rejeter le blâme sur autrui, en particulier sur la Jamahiriya arabe libyenne, et cela malgré la conviction générale au Conseil que la Jamahiriya, en raison de son appui de principe aux forces et aux gouvernements progressistes et de son opposition à l'impérialisme, est la cible sinon la victime.

55. Qu'il suffise de rappeler l'agression américaine du mois d'août 1981, lorsque la marine américaine a entrepris des manœuvres agressives du 17 au 22 août dans le golfe de Syrte, à l'intérieur des eaux territoriales de la Jamahiriya arabe libyenne, région où, comme les Etats-Unis, propriétaire des AWACS, le savent très bien, l'aviation libyenne se livre à des exercices. Huit avions de la VI<sup>e</sup> flotte américaine ont attaqué et abattu deux avions libyens. Cet acte d'agression a suscité une vive appréhension dans les pays arabes et dans les pays non alignés. Le Groupe arabe à l'Organisation des Nations Unies a adressé une déclaration au Président du Conseil le 21 août 1981 [S/14638/Rev.1, annexe] qui contenait une ferme condamnation des menaces et des provocations américaines dirigées contre la Jamahiriya arabe libyenne. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, lors d'une réunion tenue le 28 août 1981, a publié un communiqué condamnant l'agression américaine. Je ne vais pas lire ce texte en raison de l'heure tardive.

56. Le Mouvement des pays non alignés n'a cessé, au niveau ministériel et à d'autres niveaux, de mettre en garde contre les menaces que représentent les actes de provocation contre la Jamahiriya arabe libyenne. Mais ces actes de provocation n'ont pas cessé pour autant, non plus que la vile campagne déclenchée par les médias contre le régime et le Président de la Jamahiriya arabe libyenne — ils se sont même intensifiés.

57. Le Conseil de sécurité a été convoqué en février 1983 et en d'autres occasions. Et plus les Etats-Unis et d'autres intensifient leurs attaques contre la Jamahiriya arabe libyenne, plus se fait sentir l'appui international apporté au Gouvernement et au peuple de la Jamahiriya. Tout le monde sait que la Jamahiriya arabe libyenne est un Etat qui reste ferme dans ses convictions et dans ses principes, qu'il n'est ni l'agent ni le laquais de personne, un Etat qui consacre ses capacités à la défense de ses droits et qui résiste à toutes ces attaques, malgré ses faibles ressources humaines.

58. Si la déclaration faite le 20 mars 1984 par M. Shultz, secrétaire d'Etat des Etats-Unis — déclaration dans laquelle il a accusé la Jamahiriya arabe libyenne d'avoir commis une agression, sans fournir aucune preuve — vi-

sait à s'assurer le soutien politique du lobby sioniste pour servir les intérêts de son président, cela n'est pas notre affaire. En vérité, le Président des Etats-Unis et ses deux rivaux sont des alliés d'Israël et ont déclaré leur allégeance à Israël et leur alliance avec ce pays. Tous estiment que la politique de colonies de peuplement en Palestine occupée est légitime et ne représente pas un obstacle à la paix. La campagne électorale bat son plein aux Etats-Unis et est marqué par une rivalité, à savoir lequel des candidats sera le premier à transférer l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem occupée. Cependant, si M. Shultz avait l'intention de précipiter une guerre entre Arabes pour affaiblir la capacité arabe, la détourner de la libération de l'agression sioniste israélienne et l'empêcher de rompre les entraves de Camp David, il échouera car le peuple arabe s'y opposera.

59. Nous n'avons pas participé à la discussion d'hier pour des raisons bien connues. Nous n'avons tenu aucun compte de la lettre contenue dans le document S/16420 car elle ne contient pas d'éléments qui puissent permettre au Conseil d'arriver à une juste conclusion au sujet de ce qui se passe véritablement dans la région et également en raison de notre ferme conviction que ces questions pouvaient et auraient dû être examinées à l'amiable entre les parties concernées dans le cadre de la Ligue des Etats arabes ou de l'Organisation de l'unité africaine.

60. Mais il en va différemment de la plainte libyenne. Nous participons au débat aujourd'hui car cette plainte concerne une violation de la souveraineté libyenne par un Etat qui est un membre permanent du Conseil, un Etat qui menace et viole la souveraineté d'autres Etats et s'ingère dans leurs affaires intérieures. L'information fournie par la Jamahiriya arabe libyenne mérite d'être examinée attentivement. Les actes des Etats-Unis représentent une provocation et sont hostiles dans leur nature et dans leurs buts.

61. En outre, cette information a été confirmée par des déclarations de personnalités américaines, à commencer par M. Shultz. Il a confirmé la présence des AWACS. Cela a également été confirmé par M. Romberg, porte-parole du Département d'Etat, qui, selon le *New York Times* du 20 mars, a dit :

“Les AWACS participeront à des opérations combinées de défense aérienne menées par l’Egypte et le Soudan\*.”

Une autre personnalité officielle du Gouvernement des Etats-Unis a déclaré, toujours selon le même article :

“Nos avions sont là-bas et ne vous y frottez pas.

“Nous avons dit aux Libyens que nous déployions nos propres avions militaires” — c'est-à-dire les AWACS — “dans la région et que tout acte dirigé contre eux pourrait avoir de sérieuses conséquences\*.”

62. Cela ne représente-t-il pas une menace grave contre un Etat Membre ? Nous avons également noté dans la déclaration du porte-parole officiel du Gouvernement des Etats-Unis que je viens de citer qu'il a employé le mot “région”. Nous en concluons que le théâtre d'opérations des AWACS comprend la Jamahiriya arabe libyenne.

63. En plus des provocations contenues dans la déclaration dont je viens de parler, il était également fait mention de certaines situations internes, qui en fait ne nous regardent pas. En outre, la déclaration du porte-parole selon laquelle “il n'y a aucune preuve de préparatifs d'une attaque massive\*” reconnaît le fait que la prétendue menace d'invasion libyenne n'est pas fondée.

64. Tout indique que les Etats-Unis cherchent à consolider leur présence militaire agressive dans la région. Tous les prétextes avancés ne visent qu'à tromper l'opinion publique nationale et internationale. Washington s'efforce de créer un foyer de tension, et les victimes seront les Arabes. Quel autre but pourraient avoir ces accusations fortuites ?

65. La vérité, c'est que l'aide militaire des Etats-Unis et les armes américaines de toutes sortes visent tout simplement à faire couler le sang arabe et à attiser les différends entre Arabes. Elles ne visent pas à rétablir les droits des Arabes. Les armes, y compris les AWACS et autre matériel fournis par les Etats-Unis, n'ont d'autre but que de créer des tensions entre les Arabes. Cela ressort de la lettre de M. Ali Treiki, secrétaire du Comité du peuple du Bureau populaire de liaison pour les affaires étrangères de la Jamahiriya arabe libyenne. La lettre indique également que le Gouvernement des Etats-Unis cherche à aggraver les divisions en terre arabe et à dresser les Arabes les uns contre les autres.

66. L'idée fondamentale derrière la création des forces de déploiement rapide et l'alliance stratégique entre les Etats-Unis et Israël est l'agression contre les Arabes, la consolidation de l'occupation israélienne et la réalisation des visées sionistes sur la région; ce n'est certainement pas d'aider les Arabes.

67. Le Conseil doit se rendre compte de l'ampleur du dessein qui est en train d'être réalisé. Il doit comprendre que l'agression lancée par le Gouvernement des Etats-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et les peuples de la région représente une menace grave pour la paix et la sécurité internationales de la

\* Cité en anglais par l'orateur.

\* Cité en anglais par l'orateur.

part d'un Etat membre du Conseil. Ces actes d'agression de la part d'une superpuissance, censée être un Etat responsable et prudent, représentent une violation grave de la Charte comme par le passé, et des principes du droit international. Nous savons, bien sûr, que, les Etats-Unis empêcheront le Conseil d'assumer ses responsabilités fondamentales, malgré la menace grave qui pèse sur la paix et la sécurité de la région. Nous en appelons néanmoins aux Etats membres du Conseil qui chérissent la paix pour qu'ils fassent tout leur possible afin de mettre un terme à la présence militaire des Etats-Unis dans toutes les parties de la région arabe. Les Arabes n'ont pas besoin de la puissance des Etats-Unis. En fait, la puissance des Etats-Unis, c'est la puissance d'Israël.

68. La seule menace qui pèse sur nous est la menace sioniste. Si les Arabes sont temporairement divisés, ce n'est dû qu'à la politique des Etats-Unis, qui ne comprennent pas que les nations et les peuples de la région rejettent les alliances et l'intervention étrangère et sont engagés à libérer les territoires arabes, libanais et palestinien occupés. L'amitié avec les Arabes ne saurait s'édifier sur la ruine des Arabes. Si les Etats-Unis veulent traiter honnêtement avec la nation arabe, ils doivent respecter les intérêts nationaux arabes et établir des relations fondées sur le respect mutuel.

69. Les Etats-Unis ont montré — et ils continuent de le faire dans leur politique stratégique et leurs pratiques quotidiennes — que tout ce qui les intéresse, c'est de déchirer et humilier la nation arabe, exploiter ses richesses et consolider l'occupation israélienne par tous les moyens, y compris une assistance illimitée à Israël, qui occupe la Palestine et des parties du Liban et de la Syrie. Les Etats-Unis ne tiennent aucun compte de la réalité politique selon laquelle les Arabes ne permettront jamais, en aucune circonstance, que leurs terres servent de base aux intérêts américains ou à la politique américaine d'hégémonie sur le monde.

70. M. GAUCI (Malte) [*interprétation de l'anglais*] : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter brièvement non seulement à l'occasion de votre accession à la présidence pour ce mois mais aussi pour la façon remarquable dont vous vous êtes d'ores et déjà acquitté de vos fonctions délicates, suivant ainsi l'excellent exemple donné par votre prédécesseur immédiat, l'ambassadeur Shah Nawaz du Pakistan. La brièveté de ces compliments est dictée, une fois de plus, par le temps qui presse, et ils sont inversement proportionnels à la chaleur et à la sincérité qui les animent de même qu'aux qualités remarquables auxquelles — je suis le premier à le reconnaître — ils ne rendent qu'un piètre hommage.

71. Permettez-moi également de m'associer à vous et aux autres orateurs qui ont regretté le décès prématuré du Président de la Guinée, M. Sékou Touré. Nous avons eu

le privilège de l'accueillir à Malte il n'y a pas très longtemps. Nous avons été impressionnés par sa personnalité et sa largeur de vues; nous avons également admiré l'immense contribution qu'il avait apportée à son pays et à son jeune continent. Nous tenons à transmettre nos sincères condoléances à sa famille, à son peuple, à son pays et à l'Afrique.

72. Si l'on me permet d'aller un peu plus loin dans l'analogie des idées associées à la lettre P, dont notre collègue britannique nous a parlé hier, j'ajouterai que cette lettre est également associée à la prudence, à la patience et à la persévérance dans la recherche de la paix. Ce sont là, il convient de le rappeler, des qualités que tous les membres du Conseil devraient avoir en commun, maintenant plus que jamais compte tenu de la situation très tendue qui règne dans le monde entier.

73. Il convient peut-être également de nous rappeler — nous tous, grands et petits — que, quelle que soit notre orientation idéologique ou notre situation géographique, nous devons respecter strictement et complètement les obligations que nous avons accepté librement d'assumer lorsque nous sommes devenus Membres de l'Organisation des Nations Unies et des organisations régionales auxquelles nous appartenons respectivement.

74. On nous permettra peut-être également de souligner que les principes internationalement reconnus ont un contenu bien précis et énoncent des normes contraignantes de comportement entre Etats. En conséquence, ces principes ne sont pas simplement la source de références dont nous embellissons nos déclarations; ils ne constituent pas simplement des autels académiques devant lesquels nous faisons des genuflexions rituelles et distraites. Au contraire, les mots très précis qui composent chaque pertinent donnent une description exacte du comportement international que chacun d'entre nous doit avoir.

75. Aujourd'hui plus que jamais auparavant, il est devenu évident que, pour le meilleur ou pour le pire, dans les relations internationales toute action entraîne une réaction opposée mais inégale. Il est également évident qu'avec des zones de tension qui se chevauchent sur la carte politique toute action négative entraîne la certitude d'une réaction en chaîne dont les conséquences immenses affectent les intérêts de régions entières.

76. Nous avons également vu que les effets cumulatifs de telles actions négatives au cours des années n'ont pas — apporté d'avantages sensibles à un camp aux dépens de l'autre. Cela ne s'applique pas seulement aux Etats concernés mais aussi à leurs voisins et à la division militaire et idéologique dans le monde d'aujourd'hui. Au contraire, les actions négatives ont causé des dommages incalculables, des souffrances et la mort, tout en laissant

sur le corps politique des cicatrices permanentes qui prennent maintenant des proportions effrayantes.

77. Dans ces conditions, il est grand temps de mettre fin à ce processus négatif, de changer de direction et d'entreprendre résolument une action positive. Pour sa part, mon gouvernement en est fermement convaincu. Nous avons délibérément abandonné la parure militaire des siècles passés de notre histoire, tournant définitivement le dos à l'affrontement armé pour nous engager résolument, au contraire, sur la voie de la coopération économique pacifique.

78. Ainsi, alors même que je prends la parole ici, aujourd'hui, chez moi, à La Valette, des envoyés spéciaux de plusieurs pays méditerranéens, y compris tous les pays méditerranéens nord-africains, se réunissent pour rechercher ensemble de nouvelles initiatives concertées que nous pourrions prendre pacifiquement dans le but de débarrasser la Méditerranée de son inquiétude et dangereuse tension actuelle. L'objectif que nous nous sommes fixé est de transformer progressivement mais sûrement la Méditerranée en zone de sécurité et de paix, à l'abri de toute ingérence extérieure, les pays riverains assumant le rôle qui leur revient d'arbitres de leur propre destin. C'est compte tenu de ces ramifications plus larges que nous examinons les deux points dont nous sommes saisis et c'est pourquoi nous prenons la parole aujourd'hui.

79. Nous nous félicitons de la présence à New York des Ministres des affaires étrangères du Soudan et de la Jamaïriya arabe libyenne. Nous avons écouté attentivement, hier, le flot éloquent de leurs points de vue respectifs dans les déclarations qu'ils ont prononcées. Nous regrettons beaucoup le bombardement qui a été porté à notre attention, qui a causé des dommages et des pertes de vies humaines. Nous sommes consternés de ce malheureux incident. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

80. Nous notons que, même parmi les divergences, il y a de nombreux éléments positifs dans les déclarations des deux ministres des affaires étrangères. Nous notons, en

particulier, l'appel à l'aide qu'ils ont lancé pour régler leurs différends et la volonté qu'ils ont exprimée de le faire. Nous nous félicitons de ces sentiments car nous sommes fermement convaincus que les peuples de ces deux pays amis non alignés sont destinés à vivre et à progresser ensemble dans la coopération.

81. Nous notons que les possibilités offertes par les organisations régionales auxquelles ils appartiennent tous deux n'ont pas encore été utilisées dans ce cas mais restent disponibles. Conformément à notre position de principe quant au rôle des organisations régionales, nous engageons et encourageons vivement les deux pays à avoir recours aux délais à ces organisations.

82. Nous conseillons aussi avec insistance la modération et la diplomatie discrète parce que nous sommes fermement convaincus, par expérience, que c'est la voie la plus sage et la seule qui soit rationnelle. Avoir davantage recours au déploiement de la force militaire ne fait qu'exacerber la tension; ce n'est pas un moyen de trouver une solution juste et durable.

83. Comme vous le savez, Monsieur le Président, nous avons suggéré en privé que le Conseil encourage de sa voix autorisée le recours aux bons offices et à la bonne volonté de pays amis et d'organisations régionales. Nous tenons à le redire ici publiquement aujourd'hui. Nous avons d'ailleurs été très satisfaits de déceler, lors des entretiens que nous avons eus avec ces deux pays qui sont nos amis, le désir de ne pas poursuivre les accusations et les condamnations pour ne pas exacerber les tensions. Nous félicitons les deux parties de cette attitude conciliante et nous espérons que dans les prochains jours des résultats positifs seront obtenus lors des entretiens de haut niveau dont vous avez, Monsieur le Président, pris l'initiative pour répondre aux vœux du Conseil. Nous avons le devoir collectif de réduire la tension et d'apaiser l'affrontement militaire. En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à apporter notre modeste mais totale contribution, exclusivement pacifique, à cet égard.

*La séance est levée à 13 heures.*